



Vœux du Maire

Samedi 13 janvier 2024

à 11h30

POL' infos N°47

Décembre 2023

Le Magazine d'information de la commune

Mairie de Pollionnay

113 rue des Ecoles
69290 Pollionnay
☎ 04 78 48 12 09
✉ pollionnay@pollionnay.fr
🌐 www.pollionnay.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi au vendredi : 8h15 – 12h00
Samedi : 9h00 – 12h00

Conseil Municipal

Les comptes-rendus sont disponibles :
- sur demande en Mairie
- sur 🌐 www.pollionnay.fr / rubrique vie municipale

Dates des prochains Conseils Municipaux

Mardis 16 janvier, 13 février, 12 mars à 19h30
dans la Salle du Conseil Municipal

Médiathèque

35 route de la Croix du Ban
69290 Pollionnay
☎ 04 78 48 14 69
✉ mediatheque@pollionnay.fr
🌐 www.reseamediaval.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mercredi : 10h00 – 12h00
14h30 – 17h30
Jeudi : 16h30 – 18h30
Samedi et dimanche : 10h00 – 12h00

PanneauPocket

Un système simple et efficace, gratuit et sans publicité.
N'attendez plus pour télécharger l'application, vous
serez prévenu dès qu'une information nouvelle concer-
nant votre commune sera diffusée.

POL'infos de la commune de Pollionnay.
Edité à 1 400 exemplaires, gratuit
Directeur de la publication : Philippe Tissot, Maire de Pollionnay
Rédaction : Elus, Commission Communication et Associations
Crédits photos : Commission Communication, Commerces et Artisans,
Syndicats - Intercommunalité et Associations, Alice Cachera
Infographie DesIDcrea
Imprimé sur du papier



Les brèves de la commune	6
Parole des élus	8
Vie communale	11
Commerces et artisans	22
Syndicats et intercommunalité	24
Associations	25
Calendrier des manifestations	32



Mot du Maire



**Chères Pollionnoises,
Chers Pollionnois,**

Cette fin d'année 2023 nous rappelle que nous sommes élus depuis plus de 3 ans et demi, donc à mi-chemin de cette mandature si particulière : le contexte sanitaire puis géopolitique international avec des guerres en cours, le défi climatique, l'inflation, la flambée des prix et les tensions sociales et communautaires.

L'intolérance, la violence gangrènent notre quotidien, la solution au problème passera nécessairement par une plus grande fermeté face à des êtres qui ont perdu toute notion de vie en société.

Plus que jamais nous avons besoin de cohésion et de porter haut nos valeurs républicaines et notre esprit civique.

Gérer une commune dans ce contexte en faisant face à la raréfaction des moyens, aux procédures complexes, à l'individualisme des uns, l'idéologie des autres, exige de la résistance et un engagement de chaque instant. L'équipe donne le meilleur d'elle-même pour notre village et ses habitants. Je la remercie pour son dynamisme, son implication et son dévouement.

Cet engagement constant est soutenu par l'appui de nos agents à qui j'adresse tous mes remerciements et ma gratitude.

Il est temps de faire un bilan de toutes les actions menées par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Je vous invite à nous rejoindre le **samedi 13 janvier 2024 à 11h30** à la Salle des Fêtes lors des traditionnels vœux du Maire afin de vous le présenter.

En attendant ce moment de convivialité, j'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches et je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Philippe Tissot

Droit de réponse : mise au point sur les apports de terre

Suite aux mises en cause parues dans le bulletin de « La Sauvegarde des Coteaux » distribué en novembre dernier, nous souhaitons rétablir de nombreux points qui sont erronés et que nous estimons diffamatoires. En effet, et sans que cela ne nous empêche de faire valoir notre droit de réponse dans ce bulletin, sa fréquence de diffusion est telle que nous ne souhaitons pas attendre sa prochaine édition pour réagir. En outre, c'est avant tout aux Polliionnois que nous devons des comptes et à eux seuls !

Comme vous avez pu le lire dans le précédent POL'infos, les projets d'ajouts de terre à destination agricole qui ont été soumis à la Mairie par les agriculteurs ne sont aucunement des décharges de remblais. A La Sigodière comme à Valency, les projets sont terminés et chacun peut constater que les lieux ont été remis en état, sans déchets, et sont en cours de remise en culture grâce à ce supplément de terre cultivable. **Pas de montagne de terre, pas de remblais de toute sorte, pas de va-et-vient incessant de camions : juste un projet agricole mené à bien par l'agriculteur, sous la surveillance active de la Mairie.**

Contrairement à ce qui est dit dans le bulletin de « La Sauvegarde des Coteaux », le Maire ne facilite pas des accumulations de terre hors normes en contradiction avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) mais permet des **« exhaussements » de terre en lien avec la destination agricole de la parcelle**, donc des actions utiles au monde agricole et conformes au PLU.

Sans prétendre nous exprimer au nom de la société Terra Innova, qui sert d'intermédiaire entre des chantiers locaux et des agriculteurs, nous rappellerons simplement que leur objectif est de permettre la valorisation des terres de travaux en terres agricoles sur le même territoire, afin d'œuvrer dans le sens de la valorisation directe des terres au lieu d'un recyclage.

Quant à la problématique de la zone humide, pointée par le même bulletin, il faut savoir que les fameuses « mare et zone humide » qui ne s'assèchent pas en été et seraient menacées par des décisions « arbitraires » du SIAHVVY* sont notamment alimentées par **des fuites d'eaux usées** de la canalisation publique vieillissante (établie en 1968, sous compétence communale). Les habitants ne cessant pas de vivre en été, il est donc logique que cette zone humide ne s'assèche pas ! Est-il pour autant souhaitable que cette situation perdure, avec la pollution diffuse que cela crée ?

Le projet du SIAHVVY consiste uniquement à remplacer la canalisation source de pollution par une canalisation étanche. En parallèle, la commune souhaitait récupérer l'usage des anciennes canalisations pour acheminer les eaux pluviales, **ce qui aurait permis à la zone humide de continuer à être alimentée en eau... mais de pluie cette fois !**

L'article ne précisant pas le contexte particulièrement important de ce projet, il faut aussi préciser que le blocage des propriétaires vis-à-vis des travaux du SIAHVVY est dû au **refus de la commune de rendre leurs parcelles agricoles constructibles** (comme ils l'ont eux-mêmes indiqué lors de l'enquête publique). Les arguments écologiques soulevés pendant l'enquête publique tendaient à soutenir leur refus net et total d'utilisation de leurs parcelles pour le projet. La proposition alternative de passage de la canalisation sur leur parcelle n'est apparue que lors de leur recours contre la Servitude d'Utilité Publique instituée par la Préfecture. Nous trouvons l'évolution de l'argumentaire assez opportuniste et regrettons que ces arguments, même fallacieux, n'aient pas été soulevés plus tôt. Cela aurait au minima permis à la commissaire enquêtrice et au SIAHVVY d'y répondre... « Etonnant, non ? »

Si vous souhaitez échanger avec nous sur ces dossiers, n'hésitez pas à nous rencontrer en Mairie.



La Sigodière

Philippe Tissot, Maire et André Brottet, 1^{er} Adjoint en charge de l'Urbanisme

* SIAHVVY : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron

Un travail de qualité
pour une meilleure rentabilité



**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
SANITAIRE • POMPE À CHALEUR
PANNEAU SOLAIRE
CHAUDIÈRE À GRANULÉS BOIS**

NEUF & RÉNOVATION

247 rue du Mas de Valencieu • **POLLIONNAY**

ENTREPRISE
QUALIFIÉE



Tél. 04 78 48 12 48

beaupellet@orange.fr
chauffage-beaupellet.com



*selon loi de finances en vigueur
informations chez CARRET SERVICES
ou www.impots-gouv.fr

- SERVICE À LA PERSONNE
- ENTRETIEN DE JARDIN • TONTE
- TAILLE • DEBROUSSAILLAGE

50% CRÉDIT D'IMPOT*

Agrément : N160609F069S060

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL uniquement accepté pour les services à la personne



**CARRET SERVICES
CARRET ESPACES VERTS**
@mail : carret.espace.vert@wanadoo.fr
VAUGNERAY • 06 82 08 94 04



- CRÉATION
- MAÇONNERIE DE JARDIN
- BASSINS
- PLANTATIONS
- ENGAZONNEMENT
- ARROSAGE INTÉGRÉ
- ENTRETIEN

*Pompes Funèbres
des Monts du Lyonnais*
Alain Alloin **06 09 96 28 87**

Organisation des obsèques - Marbrerie
Transport de corps - Prévoyance Obsèques
Articles Funéraires - Fleurs

Maison funéraire

2, av. Chastanet-Dru 69210 LENTILLY Tél. 04 74 81 74 15	20, av. Edouard Millaud 69290 CRAPONNE Tél. 04 78 97 94 34 Fax 04 37 22 66 70	17, place du marché 69670 VAUGNERAY Tél. 04 78 45 83 78 Fax 04 78 45 84 36	5, av. de la Poterie 69890 LA TOUR DE SALIGNY Tél. 06 09 96 28 87
---	--	---	---

LES POMPES FUNEBRES DES MONTS DU LYONNAIS
ont à votre disposition une Maison Funéraire
située 20 avenue Edouard Millaud à CRAPONNE.
Mr ALLOIN et ses collaborateurs
vous accompagneront (si besoin à votre domicile)
tout au long de votre deuil

Vœux du Maire

Nous vous rappelons que
les vœux du Maire
auront lieu cette année
le **samedi 13 janvier à 11h30**
à la Salle des Fêtes.

Accueil des nouveaux arrivants

Les vœux du Maire seront précédés par
l'**accueil des nouveaux arrivants** à partir de
10h00 dans la Salle du Partage,
au-dessus de la Salle des Fêtes.

Toutes les personnes qui se sont installées
dans notre village en 2023 sont cordialement
invitées à ce moment d'échange, occasion
de rencontrer l'équipe municipale et de poser
toutes les questions relatives au fonctionnement
de la commune.

Nous vous attendons nombreux !

Préinscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2024

Vous pouvez contacter Emilie Martinache en Mairie
au 04 78 48 12 09 ou par email
à l'adresse periscolaires@pollionnay.fr
pour préinscrire les enfants nés en 2021
ou pour toute nouvelle inscription
en indiquant le Nom, Prénom de l'enfant
et sa date de naissance.

Salle des Fêtes

Nous sommes souvent
sollicités par des particuliers
pour la location de notre Salle des Fêtes.
Pour le moment, elle n'est disponible que pour les
associations du village et de 2 ou 3 communes alentour
avec lesquelles nous avons des liens privilégiés.

Si vous souhaitez louer
une salle sur le village,
l'Association Immobilière Saint Jean
Baptiste peut vous aider.

Mettez-vous en contact avec son
Président, Gilles Poccachard
au 06 08 34 70 01.

Pièce d'identité

Vous avez un voyage de prévu cet été,
vous devez faire ou refaire
vos pièces d'identités
(carte d'identité ou passeport), pensez dès
maintenant à faire vos démarches
sur **ants.gouv.fr**
et à prendre rendez-vous dans une mairie
équipée pour cela
(Vaugneray, Craponne, Brindas...)

Eclairage public

Depuis quelques mois, l'éclairage public s'éteint
de 22 heures à 6 heures, avec pour enjeu
de réduire notre consommation
d'énergie.

C'est l'occasion pour nous d'interpeller
l'ensemble des copropriétés
de notre commune pour envisager,
en concertation avec elles, la possibilité
de faire de même.

Pour tous renseignements,
contactez la mairie au 04 78 48 12 09.

Pour la St Valentin, pensez à vos messages !
Le panneau lumineux de la commune ainsi que l'application
PanneauPocket sont de nouveau mis à votre disposition.

Vous avez jusqu'au **lundi 5 février** pour nous faire parvenir
votre « **message d'amour** »
par email à **emilie.martinache@pollionnay.fr**
(50 caractères maximum pour le panneau lumineux
et caractères illimités pour PanneauPocket)
Une attention très romantique qui ne manquera pas
de charmer votre Valentin(e).

Une surprise sera réservée
au message le plus original.



Plan Local d'Urbanisme : une nouvelle étape d'information

Le 28 novembre dernier s'est tenue la deuxième réunion publique d'information auprès de la population dans le cadre de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cette occasion, les principales orientations de ce document ont été rappelées, à savoir : contenir l'enveloppe urbaine et limiter l'accroissement de la population, affirmer l'identité rurale et le caractère villageois de notre commune et protéger les richesses paysagères patrimoniales et environnementales de notre territoire.

Pour ce faire, l'augmentation de la population ne devra pas dépasser 1% par an, chaque opération sera soumise à réaliser 25% de logements sociaux, une diversification des formes urbaines sera encouragée, la densification sera confirmée de 25 à 30 logements par hectare

avec comme nécessité de réduire notre consommation foncière à 6 hectares.

D'autres enjeux ont été présentés comme la reconversion des sites des Presles, le maintien de l'économie locale, la prise en compte des activités de carrière, l'accompagnement de l'activité sylvicole, la préservation des terres agricoles, la pérennité des exploitations et la protection des milieux naturels qui participent à la richesse écologique (et, du coup, à sa biodiversité) et à la bonne gestion de la ressource en eaux.

Par ailleurs, des secteurs décisifs ont été inventoriés : l'avenue Guerpillon, le site de la paroisse, les Mandrières et les tènements du Mercier et des Ecoles où ont été cartographiées des Opérations d'Aménagement Programmées (OAP) pour que

ces secteurs soient aménagés avec un plan d'ensemble et d'une façon cohérente.

En conclusion, un temps d'échange enrichissant a eu lieu entre les élus avec l'apport de notre prestataire, l'atelier d'architecture et d'urbanisme AUA (Atelier Urbanisme et Architecture), et les participants.

Pour rappel, en début d'année 2024, une rencontre aura lieu avec les Personnes Publiques Associées dont les services de l'Etat, s'en suivra une enquête publique puis l'arrêt de notre futur PLU pour une approbation prévue l'été prochain.



Colis et repas de nos Anciens



La fin de l'année est l'occasion d'honorer nos Anciens. Comme chaque année, les membres du Conseil Municipal, accompagnés des membres du Conseil Municipal des Jeunes, sont allés visiter toutes les personnes de plus de 80 ans de la commune pour leur offrir le traditionnel colis de Noël. Chacun revient enrichi de ces rencontres et émerveillé par les récits de nos aînés.

Laetitia Jousse



Réservez dès à présent la date du **samedi 6 avril** prochain pour le repas de printemps ouvert à toutes les personnes ayant plus de 70 ans. Cette année, un jeune artiste qui vient de s'installer à Pollionnay animera ce repas et proposera un temps d'animation dans la matinée à quelques privilégiés. Rendez-vous donc au printemps prochain.

Déchets sauvages

Trois camions comme celui-ci ont été nécessaires pour charger tous les pneus retrouvés dans un vallon de la Croix du Ban. Les employés communaux y ont consacré 4 heures de leur temps de travail. Cette façon d'agir est strictement interdite et est passible d'une amende car les pneus sont extrêmement polluants pour l'environnement et détériorent considérablement notre cadre de vie.



Jean-Pierre Goy



Permanences des Adjoints

Vous pouvez venir en Mairie le samedi matin de 9h00 à 12h00, si vous souhaitez rencontrer l'élu d'astreinte ; il est cependant plus prudent de prendre rendez-vous au 04 78 48 12 09.

Janvier

6

André Brottet 1^{er} Adjoint au Maire
Urbanisme, Bâtiments & Travaux

13

Jean-Pierre Goy 6^{ème} Adjoint au Maire
Voirie, Services Techniques & Travaux

20

Sylvie Perrier 5^{ème} Adjointe au Maire
Associations, Vie Culturelle & Communication

27

Benoit Duval 4^{ème} Adjoint au Maire
Finances, Tourisme & Développement Économique

Février

3

Laetitia Jousse 2^{ème} Adjointe au Maire
Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement

10

Anne-Marie Rozier 3^{ème} Adjointe au Maire
École, Jeunesse & Petite Enfance

17

Philippe Tissot Maire
Pour l'ensemble des délégations

24

André Brottet 1^{er} Adjoint au Maire
Urbanisme, Bâtiments & Travaux

Mars

2

Jean-Pierre Goy 6^{ème} Adjoint au Maire
Voirie, Services Techniques & Travaux

9

Sylvie Perrier 5^{ème} Adjointe au Maire
Associations, Vie Culturelle & Communication

16

Benoit Duval 4^{ème} Adjoint au Maire
Finances, Tourisme & Développement Économique

23

Laetitia Jousse 2^{ème} Adjointe au Maire
Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement

30

Anne-Marie Rozier 3^{ème} Adjointe au Maire
École, Jeunesse & Petite Enfance

Cette année, Pollionnay réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 18 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis un agent recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Utiliser moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le **lundi 22 janvier**, contactez la commune :

Emilie Martinache :

emilie.martinache@pollionnay.fr

ou par téléphone 04 78 48 38 08.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr**.

Permanence Numérique Recensement

La Conseillère numérique de la CCVL propose un atelier d'aide à la connexion les **mercredis 24 janvier et 7 février de 9h00 à 12h00** dans la salle du Conseil Municipal.



Inscription sur les listes électorales

Vous souhaitez vérifier si vous êtes inscrit sur les listes électorales et connaître votre bureau de vote ? Consultez le site www.service-public.fr

Toutes les Françaises et tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires municipales ou européennes.

Cette démarche s'adresse aux citoyens français âgés de 18 ans révolus et aux citoyens ressortissants de l'Union Européenne.

Elle concerne :

- Les demandes de première inscription.
- Les demandes d'inscription en cas de déménagement au sein d'une même commune.
- Les demandes d'inscription en cas de changement de commune d'inscription.

La demande d'inscription peut être déposée tout au long de l'année et au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le premier tour d'un scrutin pour pouvoir voter à celui-ci.

Avec quels documents s'inscrivent sur les listes électorales ?

- Mon titre d'identité en cours de validité (ou périmé depuis moins de 5 ans si je suis Français(e).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à mon nom : quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe.

Comment effectuer ma démarche ?

- Soit par internet via le site www.service-public.fr. Pour réaliser la démarche, je dois posséder un compte sur ce site officiel et disposer de mes pièces justificatives en version scannée.
 - Soit par courrier avec l'un des formulaires à télécharger listés ci-dessous. J'imprime le formulaire correspondant à ma situation, je le complète et le signe. Puis je l'envoie par courrier accompagné des photocopies des justificatifs demandés à la Mairie de Pollionnay.
 - Soit je me présente à la mairie de Pollionnay muni des justificatifs demandés.
- Électeur français (à télécharger et imprimer) : Formulaire Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription
- Électeur européen (à télécharger et imprimer) : Formulaire Cerfa n°12671*02 de demande d'inscription
Date des élections européennes : **dimanche 9 juin.**

Recensement militaire

Tout jeune Français, dès 16 ans, doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

À l'issue de cette journée, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, etc.). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la Caisse de Retraite ou de Sécurité Sociale au jeune français ayant effectué le service national ou militaire.

Quand se faire recenser ?

La période de recensement varie selon la situation du jeune. Elle doit intervenir entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Comment se faire recenser ?

- En ligne sur www.service-public.fr. Se munir des documents suivants numérisés :
 - Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
 - Livret de famille à jour
- En se rendant à la mairie de son domicile. S'il est majeur, le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre dans sa mairie avec les documents cités ci-dessus.



Etat civil

Naissances

C'est avec joie que nous vous faisons part de la naissance de :
Lou, Nadine, Jacqueline Le Digabel, née le 26 septembre 2023
Raphaël Garrivier, né le 5 octobre 2023
Luana Mirow, née le 5 novembre 2023
Léopold, Michel, Mary Perrier né le 21 novembre 2023



Raphaël Garrivier

Décès

C'est avec peine que nous vous faisons part du décès de :
Marie Marguerite Claudia Rulliat veuve Tisseur (1^{er} janvier 1930), décédée le 8 octobre 2023
Thérèse Roberte Couillet veuve Davanture (11 mai 1922), décédée le 2 décembre 2023

Hommage à Madame Thérèse Davanture



Née en 1922 dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon, Madame Davanture née Couillet a grandi entre la rue St Simon à Vaise et Pouilly-le-Monial : c'est le village du berceau familial des Couillet, elle y passait ses week-ends et ses vacances

lorsqu'elle était jeune. Elle s'y rendait parfois à vélo, sur des routes qu'on imagine bien plus tranquilles qu'aujourd'hui.

En 1946, elle s'est mariée avec Robert Davanture, un jeune entrepreneur de la région, spécialisé dans la tôlerie. Tous deux installeront l'usine R. Davanture sur les pentes de la Croix-Rousse et éliront domicile sur la colline qui travaille. En 1948, ils ont accueilli leur 1^{er} fils, puis un second en 1953. La famille Davanture vivra à la Croix-Rousse jusqu'en 1978, année où ils font l'acquisition du restaurant de la Mère Brazier au col de la Luère. Ils décidèrent alors d'en faire leur résidence principale et de profiter de ce nouveau cadre de vie, au vert. C'est ainsi qu'elle et son mari faisaient chaque jour les allers et retours entre « le col » et leur entreprise, qui déménagera dans le quartier de Gerland quelques années plus tard.

Madame Davanture a toujours eu à cœur de nouer des relations et d'entretenir de bons rapports avec les gens qui l'entouraient, que ce soit ses amis ou ses salariés. Au décès de son mari en 2005, elle a toutefois été contrainte de se mettre en retrait de l'entreprise

familiale, l'éloignant ainsi du monde des affaires mais aussi du tumulte de la ville. Elle a ainsi profité pleinement du bon air que le col de la Luère lui offrait. Elle n'a dès lors eu de cesse de recevoir chez elle, accueillant toujours ses hôtes avec des petits gâteaux et du champagne ! Mais attention, il ne fallait pas venir à l'improviste ! Car Thérèse tenait à être toujours bien apprêtée quand elle recevait, arborant très souvent son collier en ivoire, offert par sa mère pour ses 20 ans ! Elle était une hôtesse à l'écoute et ne manquait jamais de s'enquérir de la santé de ses invités, sans jamais se plaindre des quelques maux dont elle pouvait souffrir, vu son âge avancé. Elle savait écouter, c'était une de ses nombreuses qualités.

« Ma grand-mère était une femme d'une immense générosité, elle aimait recevoir les gens, elle s'intéressait à eux sans jamais manifester d'ennui. Elle avait toujours à cœur d'offrir un petit cadeau avant que vous ne partiez. Elle a été ma plus grande confidente, j'aimais parler de tout avec elle. J'aimais aussi la faire parler d'elle, de son enfance, de sa famille, de son frère Louis, mort au champ d'honneur et qui avait laissé un vide dans sa vie », déclare sa petite fille dont elle était très proche.

Thérèse avait fêté ses 100 ans en 2022, entourée des habitants de Pollionnay. Elle laissera à tous ceux qui l'ont côtoyée le souvenir d'une femme souriante, jamais avare de compliments, et d'une grande bienveillance. Elle s'est éteinte dans son sommeil le 2 décembre 2023, à la clinique de Vaugneray, laissant sa petite fille orpheline d'une grand-mère aimante.

Sandrine Davanture, petite-fille de Thérèse

Ecole Michel Serres

Comme chaque automne, les enfants ont produit de belles œuvres pour « la grande lessive » organisée le jeudi 19 novembre. Le thème en était « AVEC OU SANS EAU ».



Classe 3 et 4

Des visites à la médiathèque sont programmées pour toutes les classes de l'école.

3 classes (MS/GS – GS – CM2) participent au « Prix des Incorruptibles ». Les enfants travailleront sur des livres sélectionnés pour leur tranche d'âge, en classe et avec l'aide de la médiathèque.

A eux d'être « incorruptibles » lors du vote pour leur titre préféré en mai 2024.



Fin septembre, dans le cadre du festival Inter'Val d'automne, toutes les classes ont assisté à un spectacle.

Pour les 4 classes de maternelle :
« Petit bleu, petit jaune » par la Cie Rêve de Singe

Pour les CP, CP-CE1, CE1 et CE2 :
« Claricello » par les Nouveaux Nez et Cie

et pour les CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 : « Planète Groove » par Gimick



Les rencontres intergénérationnelles reprennent entre les élèves de MS/GS et les résidents de Jean Villard accompagnés par Anne Monteil.

Notre première séance s'est déroulée le jeudi 8 novembre (car, avant, des microbes avaient empêché notre rencontre) avec une première prise de contact avec des jeux de ballons entre papis, mamies & enfants... de chouettes échanges entre bavardages et éclats de rire.

Puis les élèves de MS/GS ont fait une danse : « Voilà l'Automne qui tourbillonne » !!! Les papis et mamies ont tellement aimé qu'ils vont, eux aussi, pour la prochaine fois, apprendre les paroles et peut être même la danser !!!

Toutes les classes de l'école ont pu bénéficier du festival « Ciné Filou » avec une séance au cinéma de Vaugneray.

Pour les maternelles, ce fut le jeudi 12 octobre 2023. Les classes 1 et 2 (PS et PS/MS) ont pu aller voir « Les Tourouges et toubleus ».

Les classes 3 et 4 (MS/GS et GS) ont pu aller voir « Caillou, Chou, Hibou », cinq courts-métrages faits de dessins, de papier, de peluche, pour se raconter des histoires imaginaires, pour sécher ses larmes entourés d'amis, pour aimer l'école... et même la soupe

Vendredi 13 octobre : classe 5 (CP), 6 (CP/CE1), 7 (CE1) et 8 (CE2) = « A vol d'oiseaux ».

Lundi 16 octobre : classe 9 (CE2/CM1), classe 10 (CM1/CM2) et 11 (CM2) = « Dounia et la princesse d'Alep ».



Recette de ladine,

la cheffe de cuisine du restaurant scolaire

Pâte à brioche

Ingrédients

200 g de farine
20 g de sucre
5 g de sel
6 g de levure du boulanger
3 œufs
80 g de beurre

Préparation

Dans le mélangeur, mettre farine, sel, sucre, œufs et levure du boulanger. Lorsque le mélange est pétri, incorporer le beurre en morceaux. Laisser tourner jusqu'à ce que l'on obtienne une pâte bien lisse. Mettre au frigo en recouvrant.

Le lendemain, façonner sa brioche de la forme que l'on souhaite. On peut y incorporer pépites de chocolat, pralines ou autre.

Laisser poser au moins 2 heures à température ambiante.

Lorsque la brioche a bien développé, vous pouvez la dorer avec un œuf et enfourner à 170° pendant environ 30 minutes



MARCHÉ PAYSAN

PRODUCTEURS LOCAUX



LE MARCHÉ PAYSAN EST OUVERT CHAQUE VENDREDI DE
16H A 19H EN FACE DE LA CRECHE, SUR LA PLACE
RAYMOND DUCLOS

LA PLUPART DES PRODUITS PROPOSÉS, EN PLUS D'ÊTRE
LOCAUX, SONT ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.

SOLUTION AUDITIVE, RECOMMANDÉE PAR NOS EXPERTS AUDITION CONSEIL

Audéo™ Paradise
l'aide auditive
rechargeable
et performante

PHONAK



**30 JOURS
D'ESSAI*
GRATUIT**

Découvrez, chez vous,
les bienfaits de vos
nouvelles aides auditives

* Sur prescription médicale

*Votre essai
est offert* profitez-en.
Rencontrons-nous !*



**AUDITION
CONSEIL**

Le Bonheur est dans l'Oreille

CRAPONNE

54 av. E. Millaud - 04 72 66 16 73

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Pôle médical - 104 rte de Paris

04 81 65 44 30

LENTILLY 04 72 66 16 73

Espace Santé, 9 pl. de l'Europe

ST-DIDIER-AU-MT-D'OR

5 rue du Castellard - 04 72 18 95 37

■ auditionconseil.fr | f in

Médiathèque

Le corps à l'honneur

Après avoir fait appel à votre créativité lors d'ateliers organisés au mois de décembre pour fêter la fin d'année et apporter une touche de féerie à votre intérieur, les Nuits de la lecture reviennent en janvier avec pour thème central « le corps » dans tous ses états.

Rendez-vous le **samedi 20 janvier** à la médiathèque pour un programme qui vous fera bouger !!

Activités sensorielles pour les tout-petits, escape game pour les plus grands, découverte de la sophrologie et du yoga pour les adultes... sans oublier la soirée jeux et crêpes !

Les médiathèques de Sainte-Consorte et de Vaugneray s'associent à ce beau projet.

On espère vous voir nombreux !!

Rendez-vous en 2024 au Musée Théâtre Guignol !

Durant la saison 2023-2024, le Musée Théâtre Guignol à Brindas s'associe à la Cie Broder l'infini pour proposer aux publics de découvrir la marionnette et le processus créatif autour des spectacles de la programmation.

La Résidence artistique « Portraits Croisés » menée par Angèle Gilliard, comédienne-marionnettiste de la Cie « Broder l'infini » poursuit son projet au musée. Sur ces deux prochaines résidences, elle travaillera sur la mise en valeur des témoignages qui ont été recueillis auprès des habitants du territoire.

Spectacles de la saison

Le samedi 13 janvier à 20h00, spectacle « No Rose » par la Cie l'Ateuchus

Le dimanche 4 février à 16h00, spectacle tout-petits « Fibres » par la Cie Héliotrope

NOUVEAUTE : Les avant-scènes

Avec votre place pour ce spectacle, participez gratuitement à cet atelier !

De 15h à 16h, rendez-vous avec la Cie « Broder l'infini » pour un atelier famille « Marionnettes et textiles ».

Réservation au 04 78 57 57 40.

Pour réserver pour toutes ces activités, il vous suffit de nous contacter au 04 78 57 57 40 ou par mail à museetheatreguignol@ccvl.fr

Nouveau dans le réseau

Médi@Val !

Les jeux vidéo s'invitent dans nos médiathèques.

Vous êtes un joueur régulier et vous souhaitez découvrir de nouveaux jeux ?

Vous ne pratiquez pas beaucoup, mais vous avez envie de jouer seul ou en famille à des jeux classiques ou moins connus ?

Vous voulez tester les jeux vidéo avec vos enfants sans investir dans du matériel ?

Vous faites une soirée et vous voulez amener de la convivialité ?

Notre nouveau service est fait pour vous.

Dès le mercredi 31 janvier, nous proposerons en prêt à votre domicile :

- 7 consoles Switch
- 2 consoles Switch lite
- 1 console Nintendo Nes Mini
- 1 console Sega Mega Drive Mini
- Près de 200 jeux vidéo Switch, pour tous les âges.

Comment ça marche ?

Vous venez dans la médiathèque de votre choix et vous pouvez emprunter 1 console et 2 jeux par famille. Vous pourrez les garder 3 semaines chez vous, mais le prêt ne pourra pas être renouvelable.

Pour emprunter les consoles, le responsable légal devra être présent pour signer une charte. Toutes les consoles ont des jeux préenregistrés.

Attention, les quantités sont limitées ! N'hésitez pas à réserver.

Plus d'information auprès de votre bibliothèque.

Pour la rencontrer et échanger sur son processus créatif, deux « **Apéros bord de plateau** » sont proposés **les vendredis 26 janvier et 15 mars à partir de 18h30.**

Commémoration du 11 novembre 1918

La cérémonie s'est déroulée en présence d'un public très attentif sous la conduite de Philippe Tissot, Maire, et d'Eléa Petitbon, Maire président le Conseil Municipal des Jeunes, en présence des autorités locales et du corps des sapeurs-pompiers.

Les élèves de CM2 de l'école Michel Serres ont récité, avec un bel ensemble, le poème « Liberté » de Paul Eluard et chanté 3 couplets de la Marseillaise. Augustin G. a lu une lettre émouvante écrite en juillet 1915 depuis les tranchées par son arrière-arrière-arrière grand-oncle.

La comémoration s'est terminée en partageant le verre de l'amitié.



Des nouvelles du Conseil Municipal des Jeunes



C'était la fête !!

Les jeunes du CMJ ont pris la suite de l'animation proposée dans le village par le Sou des Ecoles pour la soirée d'Halloween et, à partir de 19h30, la Salle des Fêtes s'est remplie de petites et grandes sorcières, d'effrayants petits monstres et de personnages mystérieux venant de quelque château hanté des environs. Avec Cyril comme DJ, avec des barmaids et barmen diablement efficaces, la boum d'Halloween a pu battre son plein sous des rythmes eux aussi endiablés !



Et on a entendu dire que l'année prochaine... on recommence !

Bravo et merci pour les animations et les illuminations du 8 décembre

Mis à part la procession paroissiale, cela faisait bien longtemps qu'il n'y avait plus d'animations dans le centre bourg à l'occasion de la fête des lumières.

Grâce à la belle énergie des commerçants, des professionnels de santé, des producteurs et des enfants du village (avec l'aide du CMJ), ainsi que la participation de certaines associations comme Les Amis du Til-leul et le Cercle Agricole, nous avons vécu ensemble un beau moment de convivialité intergénérationnelle.

Se sont ainsi réunis petits et grands du village et des hameaux dans une belle ambiance pleine de lumière et de bonne humeur autour de soupe, vin, marrons et chocolat chauds, crêpes, jus de fruits et hot-dogs offerts par les commerçants, professionnels de santé et producteurs. Les enfants ont également pu se faire maquiller après avoir décoré les lumignons qui allaient illuminer le centre-bourg pendant la fête.

Vivement l'année prochaine pour remettre ça !



Si Pollionnay m'était conté... des conscrits aux classards

A l'époque féodale, les seigneurs appelaient déjà au ban pour rameuter les troupes parmi leurs gens mais c'est le 19 fructidor an VI (5 septembre 1798) qu'est votée la loi qui rend le service militaire obligatoire ; les jeunes gens portaient alors pour trois ans et les permissions étaient rares...

Lors du conseil de révision, c'était la déception pour les jeunes qui se voyaient réformés car ils avaient du mal à se marier. Pour ceux qui étaient recrutés, c'était le début d'une fête qui allait durer 3 jours !

Être conscrit impliquait certaines responsabilités, dont celle de chanter le Mai et d'organiser la vogue ; ils portaient également les brioches à toutes les familles de la commune au son de l'accordéon et, en échange, recevaient une obole.

Masculine à l'origine, la fête des conscrits se féminise à partir de 1965 et devient la fête des classards (*i.e.* personnes nées une année se terminant par le même chiffre). Depuis cette date, le programme de la journée des classes (qui se tient en avril) n'a pas changé : messe en l'honneur des classards, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, défilé en musique dans les rues du village, vin d'honneur et banquet. Cette journée est aussi l'occasion pour les classes « rentrantes » de balayer les classes « sortantes ».

Alors, pour que perdure cette belle tradition intergénérationnelle, réservez le meilleur accueil aux classards et n'hésitez pas à rejoindre « vos » classes !

Pour plus d'informations sur l'histoire de Pollionnay, n'hésitez pas à vous référer au livre « Pollionnay, histoires et mémoires » édité par la Maison de la Rencontre.



Les sentiers de Pollionnay

Pollionnay Bourg – La Croix du Ban Balade n°1

Cotation : peu difficile

(dès 6 ou 7 ans pour des enfants courageux)

Durée : 1h30 hors arrêts

Distance : 5,6 km

Dénivelé : 184 m. entre point de départ et col de la Croix du Ban

Ce descriptif empruntant par endroits des portions du domaine privé, il est recommandé à l'usage exclusif des marcheurs et dans le total respect de la propriété privée.

Départ : à la cote 406, dans le virage entre Le Verdy et Les Martines Nord (parking possible).

Prendre le sentier de droite (mais à gauche du ruisseau). Remonter ce chemin peu incliné. Rester le long du ruisseau du Verdy sur 1,3 km (environ 20 minutes), puis prendre à droite et marcher environ 200 m. Prendre alors le sentier le plus à gauche et le remonter sur 500 m pour rejoindre le sentier venant du Rizoud. Le prendre à droite et remonter sur 200 m pour rejoindre la route de la Croix du Ban. Arrivé au parking, emprunter sur la droite la route forestière et la quitter aussitôt pour prendre le sentier sur votre droite. Passer au-dessus de falaises et admirer la vue.

Suivre ce même sentier sur 1,5 km jusqu'à la cote 506. Prendre à droite et suivre le sentier sur 600 m pour rattraper la voie communale (Valency). La descendre puis prendre à gauche pour rattraper la route départementale (D70). La traverser prudemment pour rejoindre Le Verdy par le sentier puis poursuivre tout droit jusqu'aux Martines (650 m depuis Valency). Remonter jusqu'à la route départementale (D70) ; prendre la route sur la droite pour rejoindre le point de départ.

Après l'effort, le réconfort : vous avez bien mérité d'aller vous offrir une boisson et/ou un bon repas dans l'un des commerces au centre du village !

« Les personnes souhaitant obtenir la carte en format numérique en feront la demande à benoit.duval@pollionnay.fr ».



Commerces & Artisans

SOCCOTCHICO Fabrication de bougies artisanales

Pollionnoise depuis 7 ans, j'ai créé SOCCOTCHICO, mon atelier de fabrication de bougies artisanales, à l'occasion d'une reconversion professionnelle. Attirée depuis toujours par les bougies et l'ambiance particulièrement chaleureuse qu'elles procurent, je me suis formée au métier de cirier. Ce hobby est devenu ma nouvelle activité dans l'atelier que j'ai aménagé avenue Guerpillon, à Pollionnay.

Je réalise mes bougies dans des contenants (pots, boîtes, verres) choisis lors de mes voyages ou déplacements. Ils peuvent être en différents matériaux (céramique, bois, métal, verre) et parfois uniques. Je propose également des fondants (galets de cire parfumés) et des brûle-parfums, ainsi que des photophores. Une partie de mon activité consiste à donner une seconde vie à vos bougies en recyclant vos propres contenants pour les remplir de cire et du parfum de votre choix.

J'utilise de la cire végétale (soja essentiellement), des parfums de Grasse et mes fournisseurs sont français.

C'est avec plaisir que je vous accueillerai dans mon atelier pour partager avec vous ma passion et vous proposer mes réalisations (sur rendez-vous).

Sophie

SOCCOTCHICO – BOUGIES ARTISANALES
Sophie Franco – 189 avenue Marius Guerpillon

[soccotchico.fr](https://www.soccotchico.fr)

contact@soccotchico.fr

☎ 06 25 70 36 78



Fresque.émoi

Bonjour ! Je suis Andrée, j'ai 42 ans et je suis installée à Pollionnay depuis 12 ans.

En fin d'année 2023, j'ai créé mon entreprise Fresque.émoi afin de proposer la conception et la réalisation de fresques murales contemporaines.

Je vous propose une fresque murale sur mesure, 100% personnalisée, en vous accompagnant dans votre projet pour créer un intérieur unique. Je peux me déplacer chez vous pour discuter de vos idées en vous guidant dans les choix des motifs et des couleurs en fonction de vos goûts et en créant une harmonie avec la pièce qui accueillera la fresque.

Dans un second temps, je vous présente plusieurs croquis pour définir ensemble ce qui vous convient le mieux et, enfin, je réalise la fresque à la peinture et/ou au marqueur.

De nombreuses possibilités s'offrent à vous, n'hésitez pas à me contacter pour échanger sur votre projet et vos envies.

Je me déplace dans tout l'Ouest lyonnais, mon travail s'adresse aux particuliers ainsi qu'aux professionnels.

A très bientôt.

Andrée



@fresque.emoi

✉ fresque.emoi@gmail.com

☎ 06 22 19 50 80



Friendlydogs69

Une mère et son fils, avec une passion commune depuis plusieurs années : les animaux, et plus particulièrement les chiens.

Habitants du village depuis 2017, nous avons décidé de passer les diplômes requis pour travailler au contact des animaux.

Nous effectuons des études de comportement pour analyser le chien dans son environnement. Nous apportons des solutions à tous les problèmes que vous pouvez rencontrer avec votre chien (agressivité, anxiété, fugue...) peu importe son âge ou sa race. Nous vous accompagnons aussi dans son éducation, qu'il soit un chiot ou déjà adulte.



Nous avons à cœur que notre entreprise agisse du mieux possible sur l'abandon et les retours d'adoption à la SPA. Notre but est d'apprendre au maître à comprendre et lire son chien pour une meilleure harmonie au sein du foyer.

Nous utilisons une méthode naturelle pour agir avec le chien. Pas de collier électrique ou de sanction physique. Nous sommes dans le respect de l'animal tout en sachant qu'il y a des règles à suivre et qu'il faut faire preuve de fermeté.

☎ 06 11 56 55 04

✉ friendlydogs69@gmail.com

Femme Aroma

Je m'appelle Kateryna Panasiuk. Je suis Ukrainienne et j'habite à Pollionnay depuis un an et demi avec ma famille.

Depuis que je suis arrivée en France, j'apprends le français afin de pouvoir travailler et, pendant mon temps libre, je fabrique des bougies naturelles et des diffuseurs d'arômes que je propose à la vente.

Tous mes produits sont fabriqués exclusivement à la main, depuis le pot de fleur en plâtre jusqu'au coulage de la cire de soja et à l'emballage dans une boîte cadeau et ils peuvent être commandés et récupérés à mon domicile.

N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés, je serai très heureuse de vous rencontrer pour vous donner plus d'explications et vous conseiller.

✉ femmearoma23@gmail.com

ETSY : <https://femmearoma.etsy.com>

📷 [femme_aroma](https://www.instagram.com/femme_aroma)



Syndicats et intercommunalité

CCVL

Évolution du mode de contrôle d'accès à la déchèterie intercommunale à Vaugneray

Le mode de contrôle d'accès par badge se révélant peu efficace, la CCVL a décidé de le modifier.

Depuis le 4 décembre, les accès à la déchèterie intercommunale sont contrôlés par lecture de la plaque d'immatriculation des véhicules. Avec ce nouveau système, plus de problème d'oubli ou de perte de badge, un accès plus rapide et plus fluide à la déchèterie !

Comment inscrire vos véhicules ?

Depuis le 4 décembre, vous pouvez inscrire vos véhicules (4 véhicules par foyer maximum) sur le site www.ccvl.decheterie.fr (ou accès depuis le site www.ccvl.fr). Pour vous inscrire, il est nécessaire de vous munir de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile (attention, l'adresse sur la carte grise doit correspondre à l'adresse du foyer).

Vous n'avez pas accès à un ordinateur ou vous êtes mal à l'aise avec l'informatique ? Pas d'inquiétude, vous pourrez faire votre demande de création de compte sous format papier ! Rendez-vous à l'accueil de la CCVL.

Un passage en déchèterie sera possible même si vous n'avez pas encore enregistré votre véhicule. Toutefois, la demande devra être faite avant le passage suivant.

Vous êtes dans une situation particulière ? Retrouvez la Foire Aux Questions sur www.ccvl.fr

Une permanence en Mairie sera assurée par la CCVL le mardi 15 janvier de 9h00 à 12h00

Maison de retraite Jean Villard



OFFRE DE MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Collabore à la mise en scène d'une pièce de théâtre avec la troupe de la résidence !

Ton rôle :

- Apporter ton soutien dans la créations d'une **pièce de théâtre** mise en scène et jouée par la troupe « Jean Villard »
- Participer aux **animations** proposées avec les résidents : atelier théâtre, atelier créatif pour les décors, costumes, accessoires, bande son
- Collaborer à la **communication** et au bon déroulement de la représentation finale devant le public des familles, amis des résidents et des personnels

Plus d'information

Résidence Intercommunale Jean Villard
229 chemin des Presles
69290 POLLIGNONNAY

Lénaïck NANTES, chargée de développement SC2S -
07 61 84 32 32



POUR QUI ?

Jeunes entre **18 et 25 ans** (30 ans en situation de handicap)

8 mois, 28h/semaine
Démarrage **dès que possible !**

Indemnité de **609€/mois**



PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - ZINGUERIE
DÉPANNAGE - ADOUCISSEUR
SALLE DE BAINS CLEF EN MAIN

06 60 91 16 68 - LGSPLOMBERIE@YAHOO.COM



Associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Deux fois par mois, nous réalisons des manœuvres afin de réviser nos connaissances. Nous avons eu l'opportunité de réaliser 2 manœuvres nocturnes d'ampleur à la MFR (Maison Familiale Rurale) de Sainte-Consorte et à l'Ecole Vétérinaire de Marcy, avec la participation des étudiants et des professeurs.

Le samedi 1^{er} juin marquera le 100^{ème} anniversaire de notre centre de secours. A cette occasion, nous organisons un événement d'ampleur (défilés, spectacles aériens et de gymnastique, manœuvres, stands, concert...). Nous sommes donc à la recherche de sponsors pour nous aider à réaliser cette journée mémorable et importante pour nos communes. Si vous souhaitez que votre entreprise soit mise à l'honneur et promue dans nos publicités, vous pouvez nous contacter au 07 81 01 71 46 pour obtenir tous les renseignements.

Notre traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe aura lieu **le samedi 13 janvier** à la salle des fêtes de Sainte-Consorte. Cet événement, ouvert à tous, met à l'honneur les hommes et les femmes qui s'engagent au quotidien dans cette activité volontaire (remise des casques aux nouvelles recrues, avancements de grades, médailles d'ancienneté...) et sera suivi d'un apéritif convivial.

Beau succès de notre soirée Aligot du 10 novembre. Merci à tous pour votre présence, on remet ça l'année prochaine à la même date !

Notre traditionnelle distribution des calendriers est terminée : merci pour votre soutien et votre accueil lors de notre passage. Les recettes permettent de faire vivre notre amicale et d'organiser divers événements (14 juillet, 100^{ème} anniversaire...).



Nicolas Fournel
Mairie 4 rue de verdun
69280 Sainte-Consorte
☎ 06 80 30 90 06
✉ nicolas.fournel@billon-sas.com



ARMEL



L'association ARMEL organise des ateliers d'iconographie à la Salle du Partage. Connaissez-vous les icônes ? Et comment les écrit-on (car on « écrit » une icône) ? N'hésitez pas à venir nous voir lors de nos ateliers, nous pourrons vous montrer la technique et répondre à vos questions.

Chantal Crotta
44 chemin des Landes
Pollionnay
☎ 04 78 48 12 04 - 07 81 15 44 71
✉ marguerite.cellier@orange.fr

Prochaines dates : **vendredi 5 janvier, lundi 8 janvier, vendredi 2 février, lundi 5 février (10h00 – 17h00)** à la Salle du Partage.

Vous êtes les bienvenus !

Association des 3 Hameaux

Fête de la Saint Patrick

Et si on fêtait la Saint Patrick à Pollionnay ?

L'Association des 3 Hameaux vous donne rendez-vous **le samedi 16 mars** à la Salle des Fêtes à partir de 20h00.

Au programme : bar à bières, bar traditionnel, petite restauration et soirée dansante.

Venez vous ambaner aux couleurs de l'Irlande.

Cyril Jacouton
Mairie, 113 rue des Ecoles – Pollionnay
☎ 06 09 82 73 56
✉ fete3hameaux@gmail.com

Association des Familles



nombreux heureux qui sont repartis avec des lots très aimablement offerts par les commerçants, artisans et producteurs locaux ! Merci à tous !

Marie-Laure Gizolme
Mairie, 113 rue des Ecoles – Pollionnay
☎ 06 32 71 59 45
✉ assoc.familles.pollionnay@gmail.com
🌐 famillesenmouvement.fr

Nous avons eu le plaisir d'accueillir environ 150 participants, tous très motivés, lors du loto du dimanche 12 novembre. Quelques déçus quand on est *ex aequo* et que le tirage au sort n'est pas favorable mais de



**Nous vous donnons rendez-vous le
dimanche 21 janvier à 16h00
pour la galette ou la brioche des rois
à la Salle du Partage**

**Suivi à 17h00 du spectacle
« Guignol et Mama Swing »
par la Compagnie M.A. du théâtre de Guignol
à la Salle des Fêtes**

Guignol adore la musique, Guignol adore le jazz, Guignol adore Mama Swing alias Joséphine Baker, célèbre chanteuse américaine... Ces deux-là étaient faits pour se rencontrer à Lyon, un soir de concert en décembre 1931. Guignol, éternel contestataire et justicier au grand cœur et Gnafron, son acolyte de toujours, vont essayer de contrer Fripouille qui veut exploiter Mama Swing. Parviendront-ils à l'en empêcher ?

Pour le savoir, venez découvrir ce joli spectacle de Noël en famille ! Il est accessible dès l'âge de 3 ans et jusqu'à 90 ans et même plus...

Tarif par personne : 5 euros pour le spectacle, gratuit pour les enfants de moins de 5 ans
3 euros pour une part de galette ou de brioche servie avec une boisson au choix

Vous pouvez réserver votre place et votre goûter au **06 70 78 32 66**.

Comité de la Foire

Au nom de toute l'équipe du Comité de la Foire, je vous souhaite tous mes vœux pour cette nouvelle année.

L'année 2023 fut riche en rebondissements pour nous. Malgré tout, nous avons pu vous proposer, début septembre, une Foire qui nous ressemble, avec des nouveautés, notamment les animations autour des brouettes ainsi que la mini-ferme. Un beau moment de rassemblement pour petits et grands.

Pour 2024, notre souhait est de pouvoir continuer à faire évoluer notre fête de village et faire de cet événement un moment convivial et festif qui vous ressemble.

Développer les animations, trouver de nouveaux exposants, trouver des partenaires et sponsors, faire toute la communication, et encore bien d'autres choses. La tâche est immense, mais notre motivation ne l'est pas moins.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez nous faire parvenir vos idées ou même rejoindre l'équipe de bénévoles qui prépare la foire.

Notre prochaine réunion se tiendra **le jeudi 18 janvier à 20h30** dans la Salle du Partage (salle au-dessus de la Salle des Fêtes). Vous serez tous les bienvenus.

Que cette prochaine Foire soit riche de joie, fous-rires, amitié, rigolades, partage...

A très vite !

Laurie Poccachard
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay

☎ 06 88 50 95 31
✉ foiredepollionnay@gmail.com
🌐 foiredepollionnay.free.fr



Comité des Fêtes

L'équipe du Comité des Fêtes remercie particulièrement les nouveaux et anciens Pollionnois ainsi que vos amis ou nos voisins de territoire, pour leur participation à nos manifestations « Beaujolais Nouveau » et « Marché de Noël », qui animent notre commune et touchent l'ensemble de la population, toutes générations confondues.

Vous pouvez noter nos dates pour 2024 : Beaujolais Nouveau le **vendredi 22 novembre** et le Marché de Noël le **samedi 14 décembre**.

Vous pouvez, toute l'année, louer du matériel, de la vaisselle, des barnums, des tables, des chaises pour vos fêtes privées, à tarif attractif et proche de chez vous ! Le montant des locations permet de remplacer le matériel manquant, de réparer celui endommagé ou d'améliorer le système de rangement, en 2023, nous avons par exemple renouvelé la structure de l'un des chapiteaux et ce, sans aucune subvention régulière.

Si vous souhaitez connaître nos tarifs ou disponibilités de matériel, n'hésitez pas à nous contacter par email à comitedesfetes.pollionnay@gmail.com

Nous vous souhaitons une très belle année 2024.

Philippe Roux
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay

☎ 04 78 48 14 57 - 06 17 50 41 44
✉ comitedesfetes.pollionnay@gmail.com

J'Envie l'Art

Le samedi 7 octobre dernier a été l'occasion pour la commune de mieux connaître l'association J'Envie l'Art (anciennement Les Prés Verts, créée en 1981) lors de la première édition du Festival J'Envie l'Art. Cette association, qui a pour but de financer des activités culturelles au sein de l'EHPAD Jean Villard au profit des résidents (concerts, projections, vacances...), a ainsi pu récolter des fonds lors de cette belle journée ensoleillée !

L'après-midi à l'ambiance guinguette et rétro a laissé place ensuite à une soirée festive animée par le groupe local Empire et DJ Jo qui ont enflammé le public venu nombreux pour découvrir ce tout nouvel événement ! Des gaufres, des planches, de la clairette et une excellente ambiance ont ainsi rythmé toute la journée !

Après le succès de ce premier rendez-vous, l'organisation d'une nouvelle édition l'année prochaine est déjà dans les tuyaux ; vous en saurez plus dans les prochaines éditions de votre magazine préféré !!

Pour en savoir plus sur comment soutenir l'association (cotisation ou don), vous pouvez envoyer un email à : asso.jenvielart@gmail.com

Frédéric Savatier
Maison de retraite Jean Villard
229 chemin des Presles
Pollionnay
☎ 04 78 48 11 75/ 06 73 87 85 59
✉ asso.jenvielart@gmail.com



Les Classes en 3

A vos agendas !!!

Pour prolonger l'esprit Carnaval, Les Mousquetaires organisent **le samedi 9 mars**, une soirée déguisée précédée d'un repas à la Salle des Fêtes.

Nous comptons sur votre présence et votre bonne humeur et vous attendons nombreux pour cet événement incontournable.

Toute personne déguisée se verra offrir une boisson.

Stéphanie Bourgeois
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 06 24 57 43 24
✉ stf_brgs@hotmail.com



Paroisse

Un beau pèlerinage proposé à tous les paroissiens : le samedi 21 octobre, tous les paroissiens étaient invités à un pèlerinage à Valfleury, dans la Loire, sur les pas de Notre Dame du Genêt d'Or.

Le voyage s'est fait en car, avec des points de ramassage dans les différents clochers.

La journée s'est passée dans la bonne humeur, la convivialité et le recueillement avec l'intervention d'un frère Lazariste sur l'histoire du lieu.

Les pèlerins viennent au sanctuaire de Valfleury pour demander différentes grâces : fécondité, santé physique et morale des petits enfants, libération pour les personnes tourmentées, délivrance pour les âmes du purgatoire. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, vers une autre destination.

La paroisse recrute

Beaucoup de services de l'Eglise sont assurés par des laïcs bénévoles, y compris au niveau des clochers, mais « les ouvriers sont peu nombreux ». Alors si vous êtes catholiques (pratiquant régulier ou non) et que vous avez envie de donner un peu de votre temps, il est toujours possible de participer d'une manière ou d'une autre à une mission de l'Eglise en fonction de vos talents.

N'hésitez pas à vous manifester.



Pollionnay Accueil Solidarité

Notre association poursuit sa route dans l'accompagnement de la famille Azyzian et nous avons été témoins des premiers pas d'Anaïs. Cet été, la famille a bénéficié de quelques jours de vacances dans le sud chez des amis pour reprendre souffle.

Du côté des familles ukrainiennes accueillies, Daniil a fait son entrée à l'école maternelle. Viktor et Viktoria ont déménagé dans un logement plus grand.

Merci à tous les bénévoles qui assurent trajets quotidiens et différents services.

Deux dates à retenir

Pour poursuivre nos actions, nous organisons un bal folk le **samedi 20 janvier** à la Salle des Fêtes de Pollionnay. Petits et grands, venez tous danser. Convivialité assurée !

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le **mardi 26 mars à 20h00**.

Nous remercions aussi tous ceux qui ont contribué à l'achat de vin du Beaujolais en novembre au profit de notre association.

N'hésitez pas à nous soutenir par vos dons ou à venir nous rejoindre !

Aurélie Lavaure

✉ alavaure02@gmail.com
🌐 saintalexandre.paroisse.net

Dominique Mugnier
19 chemin de la Plate – Pollionnay

☎ 06 08 73 13 17

✉ pollionnay-accueil-solidarite@laposte.net

L' Association « Pollionnay Accueil Solidarité »
organise son **BAL FOLK**
Animé par le Grand Orchestre de la Tourbillante

SAMEDI 20 JANVIER 2024
20H00 à la salle des fêtes de Pollionnay



BAL FOLK

Danses folkloriques de France et d'ailleurs
Pour TOUT PUBLIC

Guidé par une animatrice



Petite restauration – buvette
Ouverture dès 19h00

Participation aux frais : 5 euros
GRATUIT POUR LES ENFANTS.



Renseignements au : 06-88-58-46-70
Ou par mail : pollionnay-accueil-solidarite@laposte.net



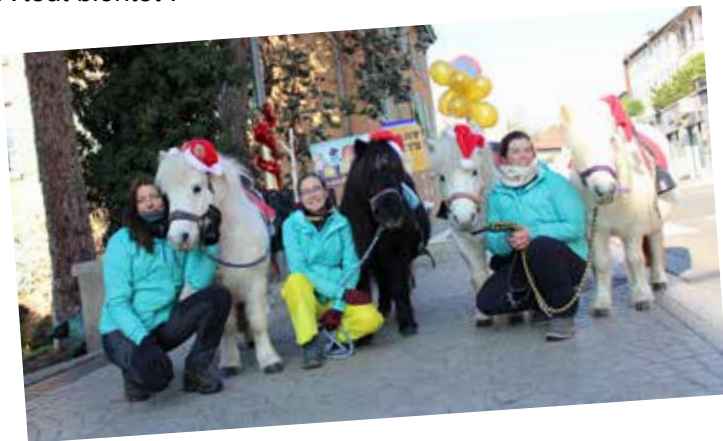
POONS et Compagnie

Toute l'équipe de POONS et Compagnie vous souhaite une année 2024 pleine de petits et grands bonheurs, de partages et de douceur.

La douceur de nos poneys va continuer à vous accompagner lors de balades sur les sentiers de Pollionnay, et sur des fêtes et animations dans les villages alentour...

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur  et  et à nous contacter pour tout renseignement ou réservation au 07 83 63 51 34.

A tout bientôt !



Magali Noiry
140 chemin de Lamure – Pollionnay
☎ 07 83 63 51 34
✉ poonsetcompagnie@laposte.net
🌐 poons-et-compagnie.e-monsite.com



Sou des Ecoles

Halloween est une tradition bien installée dans le village, et cette année encore, le SOU a organisé la très attendue distribution de crêpes et de boissons pour les enfants de l'école Michel Serres. Petites sorcières et joyeux monstres se sont retrouvés au Cercle Agricole pour partager un moment convivial, dans la bonne humeur avant de partir à la chasse aux bonbons.

Benjamin Dachicourt
163 chemin des Presles
Pollionnay
☎ 06 12 73 62 10
✉ sou.pollionnay@gmail.com

Dans un autre registre, la Magie de Noël a pris ses quartiers à la Salle des Fêtes le 16 décembre, pour une animation autour d'une des périodes préférés des enfants (et des grands aussi...). Bar à huîtres, lecture de contes, balades à poneys, mini-spectacle, visite du Père Noël... Autant de surprises proposées par l'équipe et les associations partenaires du SOU, qui auront permis à tous les participants de passer un agréable moment.

Marquer les dates du vide dressing **le samedi 25 mai 2024** et du marché aux fleurs **le samedi 6 avril 2024** si la météo le permet mais elles sont à confirmer dans le prochain POL'infos.



SpoDev

L'association SpoDev (sport et développement), propose sur la commune de Pollionnay des semaines de stages multi-activités sur les temps de vacances scolaires !

L'objectif premier est de permettre aux enfants de pouvoir avoir accès à plusieurs appréhensions au travers :

- De sport collectif (2 équipes l'une contre l'autre) : exemple rugby.
- De sport d'opposition (2 individus, l'un contre l'autre et peuvent impacter le résultat de l'autre) : exemple badminton.
- De sport individuel (seul l'athlète est responsable de sa réussite) : exemple tir à l'arc.

Les enfants seront aussi amenés à arbitrer, leader...

Un autre objectif de cette activité est d'amener l'enfant à connaître sa place dans le sport en général.

Vous pouvez demander un temps de garderie, en contactant le 06 83 37 14 74 (3 € l'heure commencée) : pour les besoins en matinée (à partir de 7h30), possible la veille. Le jour même, pour un temps de garderie entre 16h30 à 17h30.

Rendez-vous sur www.spodev.fr



Franck Berne
565 route du Gaminon
Pollionnay
☎ 06 83 37 14 74
✉ contact.spodev@gmail.com
🌐 spodev.fr

Un P'tit Bol d'Herbe

Les jardiniers ont effectué une deuxième session de nettoyage des parties communes avant la période hivernale. Nous avons acheté une débrousaileuse, numéroté les parcelles, ramassé les derniers légumes, fermé les cuves qui sont pleines.

Le centre équestre nous a livré du fumier afin d'alléger et d'enrichir le sol et nous permettre de préparer les plantations du printemps.

A partir du mois de janvier, l'école va s'approprier la parcelle qui leur était réservée ; les institutrices et les enfants vont réfléchir sur leur projet de culture et nous donneront plus d'informations d'ici le mois de mars.



Pascale Chaninel
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 06 86 40 04 93
✉ boldherbe.pollionnay@gmail.com

Calendrier des manifestations

Janvier

- 4**
14h00 Salle des Fêtes
Rois-Jeux
Les Amis du Tilleul
- 5**
9h00 Salle du Partage
Atelier icônes
Armel
- 8**
9h00 Salle du Partage
Atelier icônes
Armel
- 13**
10h00 Salle du Partage
Accueil des nouveaux arrivants
Municipalité
- 13**
11h30 Salle des Fêtes
Vœux du Maire
Municipalité
- 14**
19h00 Salle des Fêtes ou Salle du partage
Après-midi jeux
Association des Familles
- 20**
19h00 Salle des Fêtes
Bal Folk La Tourbillante
Pollionnay Accueil Solidarité
- 21**
14h00 Salle des Fêtes
Galette et spectacle de Marionnettes : Guignol & Mama Swing
Association des Familles
- 27**
7h30 Boulodrome de Vaugneray
Coupe de la Municipalité
Boule des Pins
- 27**
13h30 Salle des Fêtes
Loto
Les Lutins du R3 et d'ailleurs

Février

- 2**
9h00 Salle du Partage
Atelier icônes
Armel
- 3**
19h00 Salle des Fêtes
Soirée
Les Cavaliers de Pollionnay
- 5**
9h00 Salle du Partage
Atelier icônes
Armel
- 15**
9h00 Salle des Fêtes
Repas
Les amis du Tilleul
- 27**
14h00 Salle des Fêtes ou Salle du Partage
Après-midi Jeux
Association des Familles

Mars

- 9**
19h00 Salle des Fêtes
Soirée déguisée
Classes en 3
- 15**
9h00 Salle du Partage
Atelier icônes
Armel
- 16**
17h00 Salle des Fêtes
Soirée de la St Patrick
Association des 3 Hameaux
- 16**
9h00 Salle du Partage
Assemblée générale
Association Geneviève Dumont
- 17**
9h00 Salle des Fêtes
Nettoyons la nature
Association des Familles
- 18**
9h00 Salle du Partage
Atelier icônes
Armel
- 24**
14h00 Salle des Fêtes
Après-midi dansant
Maison de la Rencontre
- 26**
20h00 Salle du Partage
Assemblée générale
Pollionnay Accueil Solidarité
- 30**
16h00 Salle des Fêtes
Soirée concert Les Croonies pour œuvre caritative
Les Croonies
- 30**
Journée Salle du Conseil - Dans tout le village
Fête inter-associative
Municipalité

Le Maire, les membres du Conseil Municipal
et le Personnel Communal vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.